



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif de réduction des délais

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-12201>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-12201**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agence française de lutte contre le dopage

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION DES PROGRAMMES ANTIDOPAGE

Description : fourniture, installation et mise en oeuvre d'un progiciel de gestion des programmes antidopage

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72210000 Services de programmation de progiciels

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 48000000 Logiciels et systèmes d'information

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION DES PROGRAMMES ANTIDOPAGE

Description : fourniture, installation et mise en oeuvre d'un progiciel de gestion des programmes antidopage

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits par : - un référé pré#contractuel (articles L. 551#1 à L. 551#4, L. 551#10 à L. 551#12, R. 551#1, et R. 551#3 à R. 551#6 du code de justice administrative), avant la signature du marché ; - un référé contractuel (articles L. 551#13 à L. 551#23, et R. 551#7 à R. 551#10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L. 521#1 du code de justice administrative) ; - un recours de plein contentieux dans un délai de 2

mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé#suspension (article L. 521#1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence française de lutte contre le dopage

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Agence française de lutte contre le dopage

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Agence française de lutte contre le dopage

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agence française de lutte contre le dopage

Numéro d'enregistrement : 13000189400034

Adresse postale : 8 rue Auber

Ville : Paris

Code postal : 750099

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : administration

Adresse électronique : administration@afd.fr

Téléphone : 0140627741

Autres points de contact :

Nom officiel : Agence française de lutte contre le dopage

Adresse électronique : administration@afd.fr

Téléphone : 0144627741

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : www.afld.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e31dc99f-acec-4b1e-bc11-498b53f1f255 - 01

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé pour raccourcir les délais de réception des offres

Date d'envoi de l'avis : 01/02/2025 à 17:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 31 /03/2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2025